

## IDENTIFIER ET CONNAITRE LES CYBER-RISQUES ET LES SOLUTIONS D'ASSURANCES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA312	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	629,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 07/06/2024 au 07/06/2024

### OBJECTIFS

- Analyser l'environnement du client, diagnostic et élaboration de la solution technique
- Identifier les produits d'assurances adaptés aux besoins du prospect ou du client (prévoyance, épargne, retraite, placements, protection des biens et des responsabilités civiles des particuliers et des professionnels)

#### Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**  
**[ici >>](#)**

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

**Les exposés techniques et méthodologiques sont analysés et illustrés. Les participants valident les connaissances acquises par la réalisation d'exercices. Des exemples de souscription et de sinistres servent de supports à ces exercices.**

### **Formateur(s) :**

**Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.**

## PROGRAMME

- A. Identification des cyber-risques
  - 1. Vol et violation de la confidentialité des données
  - 2. Attaque du réseau informatique
  - 3. Cyber-extorsion
- B. Management des risques
  - 1. Risques de réputation
  - 2. Risques d'exploitation
  - 3. Risques de pertes financières
- C. Acteurs de la lutte contre les cyber-risques
  - 1. Dans l'entreprise : service informatique, service juridique, ensemble des salariés...
  - 2. À l'extérieur de l'entreprise : Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'information (ANSSI)
- D. Solutions d'assurances adaptées aux besoins des entreprises
  - 1. Garanties assistance et gestion de crise
  - 2. Garanties de responsabilité civile
  - 3. Garanties de dommages
  - 4. Garanties pertes d'exploitation et dépenses supplémentaires

### **Validation des acquis :**

**- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM**

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Agents généraux  
Courtiers

**Pour les personnes en situation de handicap** souhaitant réaliser une formation e-learning :  
Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli - [nbenakli@ifpass.fr](mailto:nbenakli@ifpass.fr)) afin de déterminer les formations accessibles.

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.

**AA119**

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

629,00 €

Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 23/11/2024 à 02:20